

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK
Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom
Band: - (1936)
Heft: 767

Artikel: Chronique nationale
Autor: Briod, Alice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-694357>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

After a long illness M. August Müller, partner in the firm of Zollikofer & Co., printers and publishers of the "St. Galler Tagblatt," has died at the age of 75.

GRISONS.

The first half of the summer season ended on June 30th. Nightly lodgings from 1st April amounted to 373,619 or 29,000 less than in 1935.

THURGAU.

A sudden storm on the lake of Constance caused three boats to turn turtle and five persons were drowned in the raging waters.

TICINO.

The importance of a comma! In our last issue appears: "Champion in pistols, with 570 points better than world record, was" Impossible, you will have said. Quite. A small comma after "570 points" will put you right. So sorry.

VAUD.

M. Max Raymond, Director of Nestlé and Anglo-Swiss Condensed Milk Co., has died in Vevey. As President of the Chambre syndicale des Fabricants Suisses de Chocolat he took a leading part in furthering the interests of the Swiss chocolate industry.

* * *

Dr. Louis Perret, Professor at the university in Lausanne, a well-known surgeon, died in his 73rd year, in consequence of an accident he met with some three weeks ago. Born in Le Brassus, he became chief of the surgical clinic of the cantonal hospital, under Prof. Roux. In 1893 he became lecturer (Privatdozent) and in 1899 Professor at Lausanne university.

NEUCHÂTEL.

The Swiss Watch industry records a pleasing increase in exports for the first half-year 1936 of 7.05 million francs, with a total of 56,283,947 francs, or 7.30 against 6.47 million pieces. The downward trend in prices seems also to have been arrested.

The United States have displaced Great Britain as best customers, their purchases for the six months having risen from 5.99 to 8.49 million francs.

Imports decreased by 65,506 francs to 2,099,680 in all.

GENÈVE.

Aviator Ernst Berger put a new parachute successfully to a practical test, when he jumped from the bridge at Chesières, from a height of only 34 metres. This is the first time that the use of a parachute from such a low altitude has not led to dire disaster. The new invention appears to offer great possibilities of additional safety to aviators. After all, it is the aviators that count, and not the machines, whether you look at it from the humanitarian or the military point of view. We would like to lay particular stress on this truism, as the two view-points in question so rarely go hand in hand.

CHRONIQUE NATIONALE

PAR ALICE BRIOU.

Pour la défense du pays.

A lire certains de nos journaux, on pourrait croire que notre défense nationale a été complètement négligée au cours de ces dernières années alors que c'est tout le contraire.

Les autorités civiles et militaires, fort heureusement, n'ont pas attendu les récentes explosions internationales pour prévoir et agir. Un effort très considérable a été fait pour mettre notre armée à la hauteur de sa tâche.

Notre armée d'aujourd'hui est certainement un instrument de défense beaucoup plus solide que celle d'il y a quatre ans. Les étapes de ce redressement sont tout à l'honneur de M. Minger. Les voici brièvement esquissées :

En 1930, M. Minger se faisait accorder 20 millions pour l'achat de 150 avions. En 1933, il demandait et obtenait tout d'abord 15 millions pour la reconstitution du stock d'habillement presque complètement épuisé par une politique imprévoyante, puis 82 millions pour l'achat de munitions d'avions, de fusils mitrailleurs, de petits canons d'infanterie, d'armes lourdes, de lance-mines.

En 1935, les Chambres votaient la prolongation des écoles de recrues qui, après un vote positif du peuple, pouvait entrer en vigueur au début de cette année. Enfin, l'an dernier, le Parlement prélevait sur les crédits pour la lutte contre le chômage, la somme de 6 millions destinée à construire une série de fortins à notre frontière. Parallèlement, la Commission de défense nationale menait rapidement à chef les travaux de préparation de la loi sur la nouvelle organisation militaire qui pourra être soumise à l'approbation des Chambres en septembre prochain. On sait que cette réforme aura pour but de créer des divisions spéciales et indépendantes dont la tâche sera de couvrir la frontière en quel-

ques heures en cas d'attaque brusquée, c'est-à-dire de tenir l'adversaire en respect jusqu'à l'arrivée des renforts de l'intérieur du pays. Ces troupes, constituées avec les soldats dont le domicile est proche de la frontière, devront occuper les travaux fortifiés dont la construction se poursuit actuellement.

Désireux de dépendre le moins possible de l'étranger, le Département militaire a fait le plus clair de ses commandes à l'industrie et à l'artisanat du pays. Tout récemment encore, le Conseil fédéral décidait de rélever, sur un fonds de renouvellement dès longtemps constitué, la somme de 5 millions de francs qui permettra de construire 40 avions nouveaux d'après un modèle original.

Malheureusement, parce que la situation internationale s'est aggravée, entraînant pour nous des dangers plus pressants, l'effort tenté jusqu'ici se révèle malgré tout insuffisant. Le Département militaire se voit donc forcé de solliciter de nouveaux crédits pour l'armée. Ceux-ci s'élevèrent, selon des calculs approximatifs, à 235 millions que l'on se procurera par voie d'emprunt et qui seront dépensés au cours des années 1937 et 1938.

Cette somme paraît très considérable à première vue; mais il ne faut pas oublier qu'un avion moderne coûte 250,000 francs. Une batterie de défense contre avions avec son approvisionnement en munitions vaut 1 million et demi et tout est à l'avenant. Cependant, si nous voulons enlever à nos voisins toute envie de pénétrer sur notre territoire, il nous faut une défense nationale qui sera forcément coûteuse. On ne saurait mieux justifier ce sacrifice qu'en déclarant avec le Journal de Genève que "ce sera toujours moins cher qu'une seule nuit de bombardement sur une de nos villes."

Un nouveau programme économique.

Le message du Conseil fédéral aux Chambres sur "les mesures extraordinaires d'ordre économique" abonde en renseignements instructifs et témoigne d'une louable franchise. Ainsi que le déclare la "Gazette de Lausanne," le ton du chef de notre économie publique, M. Obrecht, est celui d'un honnête homme, qui est justement alarmé par la gravité de notre situation économique et qui, pour y remédier, recherche avec bonne foi les moyens qui lui paraissent pratiquement réalisables dans les conditions où nous sommes.

Le bilan de notre économie nationale, tel qu'il est établi par M. Obrecht, est plus qu'inquiétant: il est alarmant. Il démontre clairement que la politique de ces dernières années a fait faillite et qu'il convient de s'engager dans des voies nouvelles. Notre système économique souffre aujourd'hui d'une hypertrophie de la plupart des entreprises qui sont surorganisées, qui se sont développées de façon exagérée en un temps où l'on croyait à une prospérité dont on se rend compte actuellement quelle est pour une bonne part artificielle. Avant la guerre déjà, une partie des établissements travaillant pour le marché intérieur étaient surcapitalisés. Pendant et après la guerre, on a continué à créer des entreprises, à en accroître et à en rationaliser, de sorte que, si l'on comparait notre capacité de production avec nos possibilités de vente, on pourrait dire que notre outillage industriel et notre appareil commercial sont adaptés pour une population non pas de 4 millions, mais de sept à huit millions d'âmes.

Le message pose en fait que les bases de notre économie nationale sont, d'une part, l'agriculture, d'autre part, l'industrie d'exportation et le tourisme; la prospérité du commerce et de l'industrie travaillant pour le marché intérieur dépend étroitement de la bonne marche de l'exportation, du tourisme et de l'agriculture. Pour restaurer notre situation économique, il importe donc de ranimer nos industries d'exportation et notre tourisme, et pour cela, il n'y a pas d'autres moyens que de faire baisser notamment le coût de nos produits industriels pour leur rendre leur capacité de concurrence sur le marché international. On ne saurait le contester, si l'on songe que d'autres pays réussissent peu à peu à combattre le chômage et à conquérir de nouveaux débouchés, mieux encore, à nous ravir ceux de notre commerce et de notre industrie.

Pour parvenir à ce but, le Conseil fédéral ne peut se résoudre à proposer une déflation générale telle qu'elle a été si souvent préconisée par les économistes et les hommes politiques les plus divers. Il y voit tout d'abord une impossibilité politique, une opération de ce genre n'allant pas sans une étatisation complète de toutes les activités économiques, et sans un renforcement peu souhaitable des attributions des pouvoirs publics. Il y voit également une grande injustice. Appliquer à tous sans distinction des mesures schématiques de déflation, ce serait oublier que plusieurs groupes de notre population ont déjà fait et au-delà leur part de sacrifice.

Le Conseil fédéral veut une "adaptation circonstanciée, raisonnable et successive." Aussi il déclare très nettement que les prix des produits de la terre ne sauraient pas subir de nouvelle baisse. Il les considère comme normaux et pense que l'on pourra assainir définitivement la situa-

tion si difficile de nos agriculteurs en entreprenant une réduction efficace de leurs dettes hypothécaires et en réduisant leurs frais de production encore trop élevés.

Mais il s'attachera à réduire l'écart actuel entre les prix de gros et les prix de détail et à ramener le coût des produits alimentaires et de toutes les marchandises nécessaires à la vie au niveau des salaires. En effet, c'est là le grand mal dont nous souffrons: les revenus ont diminué dans de fortes proportions sans que le coût de la vie s'adapte à ces circonstances nouvelles. Ainsi que le dit le Conseil fédéral dans son message: "La baisse des prix de gros ne parvient pas intacte jusqu'aux consommateurs," parce que notre goût du luxe a obligé les commerçants à moderniser outre mesure leurs installations, à présenter leurs marchandises sous les plus attrayants aspects, de telle sorte que l'emballage coûte souvent plus cher que son contenu. A cela s'ajoute que beaucoup de commerçants ont été amenés à augmenter le pourcentage de leurs bénéfices dans l'idée de compenser ainsi la réduction du volume des affaires.

Pour remédier à cet état de choses, il faut que le Conseil fédéral puisse jouer, dans la vie économique, un rôle de régulateur. C'est pour cela qu'il demande à l'assemblée fédérale des pouvoirs spéciaux qui lui permettent de prendre, dans les cas d'une extrême urgence, des mesures provisionnelles sur lesquelles les Chambres seront appelées à se prononcer, dès la session la plus proche. Mais si le gouvernement a pour mission de sauvegarder la vitalité de notre économie durant la crise et d'arbitrer les conflits entre groupes opposés, "les rapports entre l'Etat et l'économie devront à l'avenir être réglés de telle façon que la liberté économique de l'individu soit au premier rang et que l'Etat n'intervienne que si les efforts des citoyens et des associations sont insuffisants."

Par ailleurs le message déclare de la façon la plus nette que l'équilibre budgétaire péniblement obtenu doit être maintenu à tout prix et qu'il ne saurait être question de déprécier la monnaie.

L'encouragement de la colonisation intérieure et extérieure.

Le Conseil fédéral a approuvé un projet d'arrêté destiné à encourager la colonisation intérieure et extérieure, afin de décongestionner le marché du travail. En voici les termes: "En vue de soulager le marché du travail, pendant l'année 1936, il est ouvert au Conseil fédéral un crédit de 2 millions de francs pour le développement de la colonisation intérieure et extérieure. Les subventions prises sur ce crédit sont octroyées à la condition que dans chaque cas, le canton ou la commune fournissent au moins la moitié du subside total.

Voici ce que dit entre autres le judicieux message recommandant l'adoption de cet arrêté. La Confédération n'entend pas s'engager dans de vastes projets de colonisation, ni organiser systématiquement une émigration de grande envergure. En revanche, elle juge utile, dans la période de crise actuelle, de ranimer l'émigration en accordant de modestes subsides. Il s'agit pour le moment d'un essai. Si les expériences sont satisfaisantes, de nouvelles demandes de crédits pourront être présentées plus tard pour une action de plus grande envergure. Auparavant il faudra voir si l'encouragement de la colonisation intérieure et de l'émigration est de nature à décharger sensiblement l'assurance chômage et l'assistance publique.

La Confédération a déjà soutenu nombre d'efforts relevant de la colonisation intérieure, notamment les améliorations foncières. Au début de cette année et à la demande de l'Office fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail, l'association suisse de colonisation intérieure et de l'agriculture industrielle a proposé certaines mesures de crise. Au nombre d'entre elles, le Conseil fédéral a retenu: l'établissement d'exploitations rurales de chômeurs.

En liaison avec le placement en France d'ouvriers suisses spécialisés et mettant à profit les bonnes expériences faites les années précédentes avec l'établissement de quelques fermiers et métayers, on a étudié à nouveau l'installation de familles d'agriculteurs suisses en France. On a l'intention de faciliter de cette manière l'établissement de familles de chômeurs dignes d'intérêt, tombées dans la misère sans leur faute et connaissant les travaux agricoles; l'aide des finances publiques, de caractère passager, aurait lieu sous forme d'avances, de prêts, éventuellement de versements à fonds perdus. L'association suisse de colonisation intérieure et d'agriculture industrielle à Zurich a été chargée de recevoir les demandes d'émigrants désirant s'établir en France.

Quant à la colonisation dans les pays d'outre-mer, il faut reconnaître quelle se heurte souvent à des objections auxquelles on ne saurait dénier tout fondement. On a relevé, par exemple, que l'appui de l'Etat aurait pour conséquences de favoriser le départ de citoyens capables et entreprenants qui, établis outre mer, risqueraient de diminuer le patrimoine économique et, avec les

années, peut-être aussi le patrimoine culturel de leur lointain patrie, en dépit de l'attachement qu'ils lui auraient conservé. Les sommes dépensées par les pouvoirs publics profiteraient finalement à la patrie d'élection des émigrés et ce serait payer trop cher la perte définitive de forces précieuses pour un allègement insignifiant et passager du marché du travail.

Insistons sur le fait que la Confédération ne veut nullement développer officiellement l'émigration, mais uniquement aider les personnes déterminées à émigrer, et dont l'avenir est compromis du fait de circonstances défavorables. En apportant cette aide, on veillera à ce que les subsides soient accordés à bon escient, tant en ce qui concerne les terres à coloniser que les bénéficiaires.

Les possibilités de colonisation outre-mer ne sont plus très nombreuses; de fait, pour les colons réduits à compter presque entièrement sur l'aide de l'Etat, seules certaines régions de l'Argentine et du Brésil et éventuellement le Canada, peuvent être envisagés.

Les perspectives offertes aux colons suisses en Amérique du Sud et au Canada font l'objet de rapports des commissions suisses qui ont visité ces pays grâce au concours financier de la Confédération. Les constatations de la commission sud-américaine peuvent se résumer en ceci, que la préférence devrait être donnée aux terrains déjà défrichés et situés à proximité débouchés importants.

Le capital nécessaire à l'établissement d'un colon dans l'Amérique du Sud ou en Colombie britannique est de 3 à 4000 francs pour des terres en friche et de 6 à 8000 francs pour des terres déjà défrichées. Il faut relever cependant que dans ces pays l'émigration n'est pas libre. Au Brésil elle est même contingentée; le contingent suisse annuel est de 173 personnes et le Canada n'autorise pas en général l'entrée de colons munis de subsides, mais ne possédant pas de capital en propre.

Relevons une fois de plus qu'on ne saurait envisager la fondation d'une colonie suisse importante par la Confédération. Celle-ci ne peut intervenir qu'en assistant chaque colon individuellement, ce qui suppose une sélection sérieuse. Toute colonisation outre-mer est une entreprise très hasardeuse à laquelle on ne peut exposer des personnes qui, de prime abord, ne présenteraient pas les garanties nécessaires. Il faut en outre prendre des précautions pour que, dans la mesure du possible, les subsides ne soient pas dépensés en pure perte du fait d'inexpériences ou de maladresse du colon qui tomberait alors dans la misère. L'administration fédérale ne pouvant guère se charger de résoudre ces questions purement techniques, la tâche sus-mentionnée devra être confiée à une centrale pour la colonisation outre-mer, qui revêtira la forme d'une société de droit privé dans laquelle les autorités devraient être naturellement représentées. La direction serait confiée à des spécialistes qui devraient procéder suivant certaines instructions et certaines règles. Les requérants adresseraient leurs demandes à cette institution. Les fonds alloués pourraient être mis à la disposition des colons, par exemple sous forme d'avances, mais ne leur seraient pas versés en propriété, ni en totalité; la centrale aurait à surveiller l'emploi judicieux de ces fonds et leur remboursement.

La reprise des relations diplomatiques avec les Soviets.

Décidément, les débats de politique étrangère aux Chambres fédérales vont se multipliant. En juin dernier, M. Motta faisait d'importantes déclarations au sujet de l'affaire Jacob. En octobre, M. Baumann fut appelé à préciser notre attitude en face de l'activité des organisations hitlériennes en Suisse. En décembre et en janvier, il fut question de neutralité et de sanctions. Voici que se présente maintenant une question un peu moins épineuse: celle de la reprise des relations diplomatiques avec la Russie soviétique.

Ce problème n'est pas porté pour la première fois devant le Parlement. Il ne se passe guère d'année sans qu'un député de l'extrême gauche s'en prenne au Conseil fédéral, coupable de ne pas avoir renoué des relations interrompues depuis 1918. A chaque fois, l'attitude du gouvernement fut approuvée à une très forte majorité, conformément à la volonté nationale.

Mais cette fois-ci, l'initiative de la discussion a été prise non seulement par les représentants de l'extrême gauche, mais même par des hommes d'affaires comme M. Duttweiler.

On ne met pas en cause la bonne foi de ces nouveaux partisans d'une reprise des relations diplomatiques avec la Russie. Ils cherchent des clients pour nos industriels et nos commerçants. Ils se disent que les Russes auront bientôt besoin de nos machines, de nos instruments de précision, de nos montres et de notre bétail et qu'il ne faut pas laisser cette occasion de redonner vie à notre économie nationale.

Qu'en est-il de ces espoirs? On nous dit que la Russie nous achetait en 1914 des marchandises pour 41 millions, que les exportations suisses sont tombées en 1934 à 5 millions et que, par consé-

(Continued on Page Four.)



Presentation of an engraved silver-tray, on behalf of members of the Swiss Colony, made by the President of the City Swiss Club.

Left to right: M. de Bourg, M. de Jenner, Mr. P. Hilfiker, Mr. C. Campart, Mr. H. Senn, Mr. P. F. Boehringer, Mr. Chas. A. Barbezat, Mr. Vincent Paravicini, Miss E. M. Somerset Maugham, Mr. A. F. Suter, Mr. P. Brun, Mr. A. C. Baume.

THE WEDDING OF M. VINCENT PARAVICINI.

The marriage of Monsieur Vincent Paravicini and Miss Elizabeth Mary Somerset Maugham took place last Monday, July 20th, at St. Margaret's Church, Westminster. The Bishop of Fulham officiated, assisted by the Rev. L. N. de Burgh.

The service in the beautifully decorated church was most impressive and was attended in a large measure by members of the English aristocracy and the Diplomatic Corps; the Swiss Colony was also represented.

The bride was given away by her father. Her elegantly draped gown of white lamé was embroidered with silver in a lily design. The Hon. Shaun Plunket and Master Malcolm Drummond-Hay, the pages, wore historic uniforms reminiscent of the officers commanding the Swiss Regiment de Watteville of the period 1801-1816 when in His Britannic Majesty's service. The bridesmaids wore frocks of pale gold lamé with short puff sleeves and real flower head-dresses; they were: Misses Livia and Jaqueline Paravicini, Mlle. Sylvia Regis de Oliveira (daughter of the Brazilian Ambassador), Miss Virginia Gilliat, Lady Anne Bridgeman and Miss Diana Mainwaring.

Lieutenant A. Rivers-Bulkeley of the Scots Guards was best man.

The reception at the Swiss Legation tested the available amenities to their utmost; apart from the congratulations showered on the bridal pair, sincere admiration and wishes were lavished on the indefatigable and incomparable hostess, Madame Paravicini, who had barely recovered from a long illness.

We reprint from the *Daily Express*, July 21st, the somewhat burlesque comments published the following morning on its "society page."

"Best-looking bride and groom of the month," said What's on to-day yesterday."

So they were.

Some hundreds took the tip, turned up at St. Margaret's Westminster, to see Swiss Minister's son Vincent Paravicini and his flower-like bride Liza Maugham, novelist's daughter.

Some weddings are described as "very Country." This one was very Town.

St. Margaret's was at its most chic. The chatter beforehand was more than a buzz, nearly a roar.

("Is it a Cochrane first night?" "No, it's an issue of Vogue come to life.")

The polished, blasé choir were in good voice, especially in Handel's fine "Let the Bright Seraphim." Great cloudbursts of lilies or something and delphiniums screened the chancel.

There were a royal princess, a burnoused sheik.

Church was crammed with suave agnostics, Roman Catholic diplomats, gossip-writers, divorcees who had been married there themselves and their new mates.

There were even a couple of clergymen.

Bride's Schiaparelli headdress looked lovely: there'd been a lot of fuss, she hadn't wanted to wear it because it hid her hair.

Bridesmaid Lady Anne Bridgeman had black patch over one eye (horse's kick).

Ace-usher Eddie Tatham wore dark blue morning-coat. I must censure this. Point about dark blue for evening wear is that it looks intensely black in artificial light.

Lord Oranmore and Browne wore Ascot grey.

Pages wore Swiss officers' uniform. More sophisticated of them was 5-year-old and Hon. Shaun Plunket: "I like this very much," he said. "I shall go on wearing it. I've got to wear a 'Bubbles' costume in two days' time. That does make me absolutely sick."

His mother arrived with his grandmother, veteran-flapper Fanny Ward, who wore an extraordinarily short skirt.

Nudgers got busy when Lady Mendl came in: her hair was bright aquamarine blue.

With her, good runner-up, was Princess Karan Kapurthala: her flat red tea-tray hat had no crown, was held on by a strap or two of stuff.

In one pew sat playwright Francis de Croisset, lined and sardonic, dancer Serge Lifar (in a blue lounge-suit).

For once, Mrs. Robin d'Erlanger, one of the most unpunctual even of women, was on time, looking beautifully unfurried; maybe because she'd had a car-smash on the way.

Reception was at Swiss Legation.

As compliment to groom, Oliver Messel had designed cake, made its superstructure with his own hands.

It was a Swiss fantasy: unicorns, a craggy Alp, cupids riding chamois, a fountain, and English tourist.

It took 12 (twelve) minutes to file from door to top of stairs. ("Never mind," said Osbert Sitwell to indefatigable hostess. "It'll help you with your climbing.")

Man at the top had some difficulty with Princess Karan Kapurthala's name, took tactful course of just mumbling.

One butler recently announced a Mrs. Breitmeyer as "Mrs. White Wine and party;" another butler announced Lord David Cecil as "Lord Daniel Sassoon."

Presents were a good lot. There was a picture of car "specially designed for" by bridegroom.

Lady Jowitt gave pale blue sheets embroidered with white swans.

Bride's father has given a house, mother has done it up.

Writers and artists economised elegantly by giving their own books, blank canvases.

quent, l'absence de relations diplomatiques porte le plus grave préjudice à notre industrie. Mais ces chiffres ne présentent qu'une image incomplète de la situation. Il ne faut pas oublier que, de 1913 à 1934, le total des importations russes s'est réduit de près des trois quarts. Ainsi ce pays, qu'on nous montre en plein essor, s'appauvrit d'année en année. Sa capacité d'absorption se rétrécit. Au surplus, il est faux que, sans relations diplomatiques il soit impossible de traiter des affaires avec les Soviets. Si les autorités fédérales n'ont pas voulu intervenir directement pour en favoriser ou en faciliter la conclusion, elles n'ont jamais empêché qui que ce fût de vendre ses produits au gouvernement bolchéviste. Si nos envois en Russie, qui atteignaient à peine une valeur d'un demi million en 1925, ont passé à 19.6 millions en 1931, ce regain d'échanges correspond exactement à l'effort russe pour industrialiser le pays. Ce qui importe aux Russes d'ailleurs, et nous en avons eu un récent exemple avec la Tavannes Watch, ce n'est pas tant de développer des échanges commerciaux avec la Suisse que de recourir à notre aide pour parachever l'équipement industriel de leur pays, afin de pouvoir, dans quelques années, se passer de nos services et si possible nous ravir les rares débouchés que nous avons su conserver.

Mais les partisans de la reprise des relations avec les Soviets ne s'en tiennent pas à l'aspect économique de la question. On reproche à notre gouvernement d'entretenir des relations diplomatiques avec des régimes dictatoriaux qui ne nous sont guère plus sympathiques et ne sont guère moins contrairement à tout ce qui fait notre idéal politique. On nous avance que ces mêmes pays qui ont fait, de la lutte contre le bolchévisme, une doctrine d'Etat entretiennent tout de même des relations avec les Soviets. Ces arguments ont séduit plus d'un esprit; et pourtant il faut reconnaître que si nous avons eu des difficultés avec nos voisins du nord et du sud, il y a là de grandes différences. On n'a pas encore vu des émissaires hitlériens ou fascistes noyauter nos partis politiques ou les subventionner. D'autre part, si les partis antibolchévistes entretiennent sans inconvénients des relations avec les Soviets, c'est que, chez eux, une étroite surveillance s'exerce sur la moindre activité des citoyens, régime que l'on ne saurait appliquer chez nous.

En se souvenant de l'exemple de l'Uruguay, la majorité de notre Parlement ne voudra pas se risquer à payer chèrement l'illusion à laquelle certains des nôtres voudraient nous amener à céder.

L'assainissement de nos chemins de fer.

La direction générale et le Conseil d'administration des C.F.F. viennent de déposer un projet de loi visant à l'assainissement des C.F.F. Ce projet a pour but principal de libérer autant que possible les C.F.F. d'influences néfastes, de fixer nettement la responsabilité des autorités compétentes, de simplifier les rouages administratifs, de mettre fin à un endettement progressif alarmant, de réformer le système des amortissements et enfin de frayer la voie à une baisse hautement désirable des tarifs, afin de permettre à l'entreprise de servir dans toute la mesure du possible les intérêts de l'économie nationale.

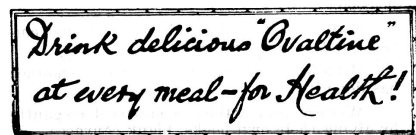
Le projet de loi fixe à deux milliards de francs la future dette comptable des Chemins de fer fédéraux, la dette actuelle étant de 3 milliards 144 millions de francs, pour 2744.3 millions d'actif; le déficit de la caisse de pensions et de secours est de 377.1 millions de francs. Outre la dette des deux milliards, un capital de dotation de 500 millions sera constitué.

Le service des intérêts et le remboursement des emprunts émis jusqu'ici par la Confédération pour le compte des Chemins de fer fédéraux ne seront plus assurés par la caisse de ces derniers, mais par le trésor public.

La Confédération aurait donc à faire le service des intérêts de la dette consolidée et de la dette flottante: 52.8 millions de francs; l'amortissement de 1.2 milliards de francs en soixante ans: 5 millions; le service des intérêts et l'amortissement en soixante ans de la part transférée du déficit de la caisse des pensions et de secours: 17.4 millions; soit au total 75.2 millions de francs.

Telles sont les très grandes lignes du projet. Il est bien probable qu'elles seront encore modifiées au cours des délibérations des Chambres qui auront en juin ou en septembre. A beaucoup de points de vue, la réforme paraît insuffisante. On ne peut s'empêcher de penser que des mesures législatives même opportunes ne suffiront pas à résoudre un problème avant tout technique. Car l'assainissement définitif des C.F.F. n'est pas autre chose. Il faut moderniser l'exploitation, transformer le matériel, enfin marcher vers la baisse des tarifs sans perdre de vue l'entente à conclure une bonne fois avec les transports routiers.

Echo Suisse.



Are you going to **SWITZERLAND**

this year
—are your friends going too?
N.B.—The 30% reduction is granted all the year now.

Think it over and drop us a line, or drop in on us:—

Swiss Railways & State Travel Bureau
11B Regent Street, S.W.1

If you want a SUIT to WEAR wear a **PRITCHETT Suit**

Suits, Overcoats & Ladies Costumes from 3 Gns. to 7 Gns. and you get VALUE for every penny you pay.

Agent for BURBERRY Weatherproofs.

W. PRITCHETT
183 & 184, TOTTENHAM COURT ROAD, W.1.
2 mins. from S.M.S. School. Phone: MUSEUM 0482.

SWISS FIRM requires further capital for expansion. Chartered Accountants figures show over 20% nett profits on capital employed. Reasonable security, represented by negotiable stock and good book debts. Investor can rely on minimum 12% p.a. Full investigation invited. Reply box 44, Swiss Observer.

HOTELS UNDER SWISS MANAGEMENT

PERTH, The ROYAL BRITISH HOTEL (All Appointments). Are you coming to Scotland this Summer? If so call at the Royal British, you will like it. Opp. Station, 36 rooms, hot and cold water. Good cuisine. All under personal supervision. Proprietor Joseph Scherer, Late L.M.S. Hotels.

S. DEVON. DARTMOOR HOTEL, BOVEY TRACEY. Ideal sit., sea and moors. Golf, riding, fishing locally; excellent cuisine; h. and c. running water. Under personal supervision of propr. Jacques Dubs. Phone: Bovey Tracey 11.

BRIGHTON. Malvern Private Hotel, Regency Square, facing West Pier. H. and c. water. 23/3 Gns., weekly. Tel: Brighton 4517. Apply for Tariff, Emile Martig.

ST. PETER PORT, GUERNSEY, C.I. Hotel de Normandie. May to September, from £4:4:0 — £5:5:0 per week. 30 bedrooms, large grounds, fully licensed. Proprietors, Mr. and Mrs. A. L. Isler.

MISCELLANEOUS ADVERTISEMENTS

Not exceeding 3 lines:—Per insertion 2/6; three insertions 5/-
Postage extra on replies adressed c/o Swiss Observer.

WANTED Furnished flat or maisonette in suburb from beginning of August to end September, two to three bedrooms. Best references. Please write to A.K. c/o Swiss Observer, 23, Leonard Street, London, E.C.2.

FOR FLATS, Shops, Houses, Hotels, Guest Houses and Property Investments in the Metropolis and Greater London, consult Baldwin & Co., 296, Uxbridge Road, W.12. (Tel: SHE: 3206.)

COMFORTABLE Board-residence in private family. Five mins. from station. Terms moderate, 53, St. Andrews Road, Coudsdon.

SWISS BANK CORPORATION,

(A Company limited by Shares incorporated in Switzerland)
99, GRESHAM STREET, E.C.2.
and 11c, REGENT STREET, S.W. 1.

Capital Paid up £6,400,000
Reserves - - £1,560,000
Deposits - - £39,000,000

All Descriptions of Banking and Foreign Exchange Business Transacted

:: Correspondents in all ::
:: parts of the World. ::

FRASER & CO. (P. BRUN, Proprietor.)

(HIGH CLASS TOBACCONISTS.)
MOST UP TO DATE GENTLEMEN'S HAIRDRESSING SALOON.

50, Southampton Row, W.C.1.

SHAVE & BRUSH UP 6d. — HAIRCUTTING 9d.

IF YOU HAVE A FUNCTION TO ATTEND, WHY GO HOME?

3 DRESSING ROOMS ARE PLACED AT YOUR DISPOSAL, CHARGE 1/.

Telephone for appointment Holborn 2709.
Business Hours 8 a.m. to 8 p.m. - Saturday 8 a.m. to 1 p.m.

Telephone Numbers:
MUSEUM 4302 (Visitors)
MUSEUM 7056 (Office)
Telegrams: SOUFFLE
WESDO. LONDON

"Ben faranno i Pagani.
Purgatorio C. xiv. Dante
"Venir se ne dee gith
tra' miei Meschini."
Dante. Inferno. C. xxvii.

Established over 50 Years.

PAGANI'S RESTAURANT

GREAT PORTLAND ST., LONDON, W.1.

LINDA MESCHINI } Sole Proprietors.
ARTHUR MESCHINI }

UNION HELVETIA CLUB.
1, GERRARD PLACE, W.1.

THE SWISS NATIONAL DAY CELEBRATIONS

will be held in the Club-house on

FRIDAY, the 31st, JULY 1936.

Dancing from 8.30 p.m. until 2. a.m.

SPECIAL ATTRACTIONS AT MID-NIGHT.

Admission by ticket, price 2/-, each.

Dancing on Saturday evening, 1st August as usual.

A BROTHER in Buenos-Aires is anxious to learn the address of

MAX EMIL HAUSAMANN

(born in Basel 1892)

by trade "Chemiker," and last heard of in Liverpool in 1930. Any information should be addressed to Box 2112 Swiss Observer, 23, Leonard Street, London, E.C.2.

FORTHCOMING EVENTS.

From July 20th - August 1st - 12th Haslemere Festival, under the direction of Arnold Dolmetsch at the Haslemere Hall, Haslemere, Surrey.

Friday, July 31st - Union Helvetia Club - Swiss National Day Celebrations. Dancing and other attractions, at 1, Gerrard Place, Shaftesbury Avenue, W.1.

Friday, July 31st - Schweizerbund - Swiss National Day Celebrations. Dancing and other attractions, at 74, Charlotte Street, W.1.

Tuesday, August 4th - City Swiss Club - No Meeting.

Printed for the Proprietors, by THE FREDERICK PRINTING Co. Ltd., at 23, Leonard Street, London, E.C.2.